



Pour diffusion immédiate:

Appel à tous les gouvernements et institutions de l'Europe L'actionnariat salarié en face de la pandémie

La **Fédération Européenne de l'Actionnariat salarié (FEAS)** lance son appel à tous les gouvernements et institutions de l'Europe.

Ceci n'est pas la première pandémie. Cependant pour la première fois, celle-ci touche la terre entière sans exception. Comme toutes les précédentes, celle-ci aura une fin, après quoi il y aura une reprise. Entretemps, elle occasionne beaucoup de souffrances, y compris pour les actifs industriels et financiers qui sont fortement dépréciés.

Une telle conjoncture est particulièrement propice au développement de l'actionnariat salarié.

En effet pour faire face efficacement, tout le monde est porté à s'associer, à agir solidairement, à réussir ensemble. Ce sont aussi les marques de l'actionnariat salarié.

Beaucoup d'entreprises sont en souffrance, rencontrent de graves problèmes de liquidités, cherchent à réduire les coûts de salaires pour faire face. Une compensation est possible sous forme d'attribution d'actions aux salariés, d'autant mieux que celles-ci sont dépréciées. La fiscalité ne doit pas faire obstacle à cette compensation, elle doit l'encourager. C'est ce que vise l'appel à une "initiative pour la participation des salariés" en Allemagne (voir www.mitarbeiterbeteiligung.de).

En outre, beaucoup d'entreprises risquent la faillite. Pour faire face, c'est le moment de promouvoir l'autre volet de l'actionnariat salarié, celui de la reprises d'entreprises par les salariés. De multiples formules ont été testées pour le faire, coopératives de salariés, *sociedades laborales*, *employee ownership trust*, plans ESOP, cette dernière étant clairement la plus efficace.

Enfin beaucoup d'entreprises restent en bonne santé mais doivent faire face à la dépréciation momentanée des actifs et aux prochaines exigences de la remobilisation des salariés. Ici aussi la distribution d'actions aux salariés pourra être un puissant facteur de succès pour tous.

Dans toutes ces situations, la fiscalité et les politiques publiques ne devront pas faire obstacle mais encourager et faciliter.

Nous appelons tous les gouvernements et les institutions de l'Europe à agir dans ce sens.

Toute l'information sur cet appel est disponible sur le site internet de la FEAS www.efesonline.org.

Notes aux éditeurs:

Pour plus d'information, merci de prendre contact avec Marc Mathieu au +32 492 068 759.

La Fédération Européenne de l'Actionnariat Salarié est une association internationale sans but lucratif. La FEAS est la voix de l'actionnariat salarié en Europe. La FEAS a été fondée en 1998. Elle est l'organisation-coupole qui fédère les actionnaires salariés, les entreprises et toutes les personnes, les syndicats, les experts, les chercheurs et autres intéressés à la promotion du développement de l'actionnariat salarié en Europe.